



## Les splendeurs de Malte et Gozo



Du 18 au 25 octobre 2022



  
**Preference**

  
**LES VOYAGES**  
La Libre

**Preference Travel Team**  
Lic. A 1652

Rue des Francs 79 boîte 4 – 1040 Bruxelles  
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22  
[info@preference.be](mailto:info@preference.be) | [www.preference.be](http://www.preference.be)

# PROGRAMME :

**BRUXELLES → MALTE – LA VALETTE – SLIEMA**

**MARDI 18 OCTOBRE**

En soirée, départ de Bruxelles par un vol direct de la compagnie régulière Air Malta.

Dîner libre à l'aéroport.

Arrivée tardive le soir à Malte et transfert vers l'hôtel.

Installation et nuitée à l'hôtel 1926 Hotel & Spa 4\*.

**SLIEMA – MOSTA - NAXXAR – SLIEMA**

**MERCREDI 19 OCTOBRE**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ avec votre guide francophone en direction de **Mosta**, au centre de l'île.

Le dôme de Mosta, dédié à l'Assomption, est le troisième plus grand dôme au monde. L'église, plus connue sous le nom de rotonde Sainte-Marie, a failli être détruite lors de la Seconde Guerre mondiale. Une réplique de la bombe a été installée à l'intérieur de l'église comme mémorial dédié à ce "miracle".



Ensuite, découverte et moment de paresse dans les **jardins de Saint-Antoine**.

Ce jardin botanique, reste d'une école d'agriculture, qui comportait aussi un musée agricole dans le palais Saint-Antoine, créée par le gouverneur William Reid comporte des allées piétonnes, des pièces d'eau, des fabriques, des statues, des sculptures, des volières 5et une orangerie.

Il est ombragé par une grande variété d'arbres maltais et exotiques et est décoré de parterres de fleurs du monde entier, comme des variétés de palmiers, cyprès, jacarandas, araucarias, etc.

Les gouverneurs de Malte avaient pris l'habitude de distribuer des oranges provenant des orangeries du jardin privé à la population lors des fêtes de Noël ...

Transfert et déjeuner au **Palais Parisio**.



Après le repas, visite du Palais.

L'on dit souvent de cet admirable palais nobiliaire situé à Naxxar, chargé d'histoire, avec son jardin anglais, qu'il est un Versailles miniature. C'est l'un des plus somptueux de Malte, construit par le Grand Maître Manoel de Vilhena au 18<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui demeure seigneuriale, il possède une belle architecture baroque et de magnifiques jardins.

Retour à l'hôtel.

Fin d'après-midi libre.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

## **SLIEMA – GHAR DALAM - MARSAXLOKK – SLIEMA**

**JEUDI 20 OCTOBRE**

Après le petit déjeuner à l'hôtel, en route vers le site de **Ghar Dalam**, dans le sud-est de l'Île.

Cette grotte préhistorique a été découverte à la fin du siècle dernier. Selon les archéologues, elle indique clairement la première présence humaine à Malte. Il est toujours possible d'y voir les traces des premiers colons qui s'étaient installés sur l'île, il y a maintenant 7500 ans. Mais l'histoire de cette grotte ne s'arrête pas là... c'est ce site au passé fascinant qui a servi durant la deuxième guerre mondiale d'abri anti-aérien puis d'entrepôt de carburant.

Ensuite, transfert vers Marsaxlokk en passant par le site archéologique de Borg in-Nadur.

Visite de la ville de **Marsaxlokk**.

L'arrivée de la flotte turque lors du Grand Siècle en 1565, le débarquement des troupes napoléoniennes lors de l'invasion française de 1798, ou encore le sommet entre Mikhaïl Gorbatchev et George Bush en 1989, la belle petite baie de Marsaxlokk a été témoin de plusieurs faits historiques ayant marqué les siècles.

Deuxième port naturel de l'île, la bourgade déploie un décor de carte postale grâce à ses petits bateaux de pêcheurs colorés, les "luzzi", et son marché aux poissons. Ses plages rocailleuses, créées par les vents du désert africain frappant la côte, rendent son paysage encore plus idyllique et authentique.



Temps libre au marché pour profiter encore de la douceur de vivre à la maltaise.

Déjeuner libre au marché.

Après le déjeuner, balade santé le long de la baie de Marsaxlokk.

Fin d'après-midi, retour à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

Après le petit-déjeuner, départ vers **La Valette**.

La Valette, la capitale de Malte et ville portuaire, a préservé la plupart de son héritage architectural du 16<sup>ème</sup> siècle, construit sous les Chevaliers Hospitaliers. Cette ville a été l'une des premières à être listée au patrimoine mondial de l'Unesco. Appelée familièrement "Il-Belt", "La ville", elle a pris son nom de son fondateur, le Grand Maître Jean Parisot de la Valette.

Introduction de la visite par le guide au sein des merveilleux **jardins de l'Upper Barrakka**.

Avec leur vue imprenable sur le Grand Port - et l'étendue marine que l'on peut admirer, les Barrakka Gardens sauront accueillir et attendre les voyageurs.



Continuation des visites avec la **co-cathédrale Saint-Jean**.

La Cathédrale Saint-Jean est le plus beau joyau des îles maltaises. Souvent décrite comme le premier exemple d'architecture baroque jamais construit, elle illustre le rôle spirituel et militaire de ses commanditaires. La cathédrale témoigne du talent de l'architecte militaire maltais Girolamo Cassar, et de Mattia Preti, l'artiste et chevalier calabrais. Elle abrite également l'un des tableaux les plus célèbres et les plus impressionnants d'Europe, "la Décollation de Saint Jean-Baptiste", du Caravage le peintre « maudit ».



Entrée dans le splendide **Théâtre Manoel**.

Le théâtre national maltais reçoit l'orchestre philharmonique de Malte. Il doit son nom au grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem Antonio Manoel de Vilhena qui a financé sa construction en 1731. Ce théâtre est réputé pour le troisième plus ancien d'Europe en activité.



Ensuite, visite de la **Casa Rocca Piccola**, suivie d'une pause-café dans les jardins.

La casa Rocca Piccola est l'une des rares maisons maltaises appartenant à une vieille famille de l'île qui soit ouverte à la visite. Elle est toujours habitée. Cette demeure d'une cinquantaine de pièces (on en visite 12) porte le nom du premier propriétaire, Don Pietro La Rocca, amiral de l'ordre de Saint-Jean. A sa mort, elle passa entre les mains d'autres chevaliers de la langue d'Italie. Dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, elle fut vendue à un noble maltais, un des ancêtres de l'actuel propriétaire, qui est d'ailleurs toujours chevalier.

Déjeuner dans un restaurant typique de La Valette.

L'après-midi, visite du **Musée National d'Archéologique**.

Installé dans le formidable auberge de Provence (1571), le musée met en avant de fins outils en pierre du néolithique, des amulettes phéniciennes et la reproduction en modèle réduit du temple mégalithique de Ta Hagraat. Ses superbes statuettes féminines préhistoriques font sa renommée.



Retour à l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

## **SLIEMA – GOZO – SLIEMA**

**SAMEDI 22 OCTOBRE**

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ vers Cirkewwa, port situé dans le nord-ouest de l'île pour y prendre le ferry à destination de **Gozo**, l'île sœur de Malte.

Très différente de l'île de Malte, Gozo permet d'approcher le mode de vie de l'archipel au plus près. Les quelques 31000 habitants, aussi serviables que souriants, sont fiers de cette différence, se revendiquant Gozitains (ou Gozitans) avant de se dire Maltais. Ils ont leur propre dialecte et peuvent s'enorgueillir de la beauté de leur île, de son tempérament rural et de sa nature encore préservée.



Traversée et arrivée à Mgarr, le port de Gozo.

Continuation des visites par les **temples de Ggantija** ("le lieu des géants").

Les temples, accolés l'un à l'autre, sont entourés d'un champ planté d'oliviers, de vignes, de grenadiers et de caroubiers, sur fond de panorama gozitein grandiose. Par leur âge (ce sont les plus vieux temples non encastés du monde) et leur excellent état de conservation, ces deux temples inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco constituent un témoignage essentiel des croyances des premiers Maltais.



Continuation avec la découverte des salines de Qbajjar, **bassins creusés dans la roche** il y a plusieurs siècles par les Romains pour la récolte et la production de sel.

Déjeuner dans un restaurant local.

En après-midi, visite de la capitale de Gozo, **Victoria**, avec sa "Citadella".

La Citadelle de Gozo doit ses racines à l'époque médiévale tardive, mais la colline fut investie dès l'ère du néolithique. Après le Grand Siège de 1565, les Chevaliers la consolidèrent afin d'en faire un refuge défensif en cas de nouvelle attaque. Jusqu'en 1637, une loi contraignait même la population de Gozo à passer ses nuits dans l'enceinte de la Citadelle, pour sa propre sécurité. Ce n'est que plus tard, en des temps plus pacifiques, que cette restriction fut levée et que la population s'installa en dehors des fortifications, créant la ville prospère de Rabat, connue aujourd'hui sous le nom de Victoria.

En fin de visite, découverte de la cathédrale.



Transfert vers le ferry et retour vers Malte.  
Dîner et nuitée à l'hôtel.

## **SLIEMA – RABAT – MDINA – SLIEMA**

**DIMANCHE 23 OCTOBRE**

Petit déjeuner à l'hôtel et départ en direction de Rabat.

Visites des catacombes de Rabat.

Cette nécropole, à la fois chrétienne et païenne, date des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> siècles après J.-C. et occupe plus de 2000 mètres carrés. Elle se trouve à l'emplacement de sépultures phéniciennes antérieures, hors des limites de la ville, car selon les lois romaines, un cimetière devait toujours rester à l'extérieur de la cité. La visite, très impressionnante, est une véritable plongée en apnée dans un univers souvent méconnu et offre une illustration des rites existants.

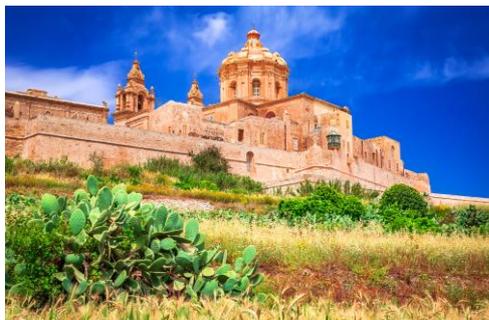
Continuation avec la visite de la Domus Romana, les vestiges d'une villa romaine qui abrite aujourd'hui le Musée des Antiquités Romaines.

Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert vers Mdina et visite de la ville.

L'histoire de Mdina et de son extension Rabat est aussi ancienne et aussi mouvementée que l'histoire de l'archipel elle-même. Les origines de Mdina, la capitale médiévale de Malte, remontent à plus de 4000 ans.

Mdina a eu plusieurs noms et titres en fonction de ses occupants successifs : Melita pour les Romains, elle devient Medina pour les arabes puis "Citta Vecchia", la cité ancienne, lorsque La Valette devint le cœur de l'archipel. Mais aucun autre nom ne la décrit mieux que son nom médiéval, "Citta Notabile", la cité noble.



Retour à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

## **SLIEMA – GROTTA BLEUE – HAGAR QIM – SLIEMA**

**LUNDI 24 OCTOBRE**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Tour de bateau pour découvrir la Grotte Bleue.

La nature s'est imposée en sculptant dans la roche la plus célèbre des grottes de l'île. Au large des côtes de Zurrieq, le littoral rocheux laisse apparaître, sous les rayons du soleil, celle que les locaux appellent "Blue Grotto".

Les flots s'y reflètent tout en impressions et en couleurs, éveillant les sens. La Grotte bleue elle-même s'enfonce à plus de 40 mètres sous la falaise.



Continuation avec la visite des temples de Hagar Qim et de Mnajdra.

Le site des temples de Hagar Qim, découvert en 1839, date de la période 2400-2000 avant JC. Le plus grand mégalithe de ce site fait quelques sept mètres de haut et pèse plus de vingt tonnes.

A quelques 600 mètres en dessous, les trois temples de Mnajdra sont blottis dans une combe, isolés au bord de la splendide falaise. On estime qu'ils furent érigés autour de 3400 avant JC. Le troisième temple de Mnajdra est probablement le plus beau et le mieux conservé de Malte. Les gravures en spirale et les dalles décoratives donnent un aspect exceptionnel à ce site remarquable.



Déjeuner dans un restaurant local.

En après-midi, départ pour une dégustation de vin dans une cave à vin locale.

Le parcours du vin maltais est mouvementé à l'image de l'histoire de son île. Issu d'une longue tradition, les premières vignes sont plantées par les Romains et puis mises en veille par l'occupation musulmane. L'arrivée des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem la développe à nouveau mais se font arracher par les Britanniques pour y substituer du coton.

De nos jours, les vignes maltaises proposent des vins produits de cépages français (chardonnay, merlot, syrah) auxquels ils assemblent les espèces endémiques (gellewza, girgentina) créant ainsi des nouveaux vins aux nouvelles saveurs et profondeurs.

Si bien la plupart de la production viticole est consommée dans l'île, une petite partie est exporté chaque année aux clients plus fortunés d'Europe et Asie.



Transfert vers le port.

Balade dans le Grand Port de la Valetta à bord de petits bateaux typiques Maltais.

Retour à l'hôtel.

Dîner d'adieu dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Départ avec votre guide francophone et transfert vers Vittoriosa pour le déjeuner.

Entre les hauteurs de Kordin au sud et le fort Ricasoli au nord s'étendent les magnifiques Trois Cités, trois péninsules entourées d'eau et formant une sorte de trident symbolique aux noms chargés d'histoire : Senglea, Vittoriosa et Cospicua.

Des Trois Cités, Vittoriosa (la Victorieuse) est la plus intéressante. Elle forme une péninsule effilée, qui se termine par le fort Saint-Ange juché sur son éperon rocheux. C'est à pied, au fil des ruelles entrelacées, qu'il faut la découvrir. Du fort Saint-Ange, en passant par l'église Saint-Laurent et les vieilles auberges des chevaliers de l'ordre de Malte, cette petite ville a réussi à maintenir son caractère à la fois aristocratique et villageois. C'est ici que tout a commencé en 1530 pour les chevaliers de l'Ordre.



Visite du Palais de l'Inquisiteur de Vittoriosa.

Le Palais de l'Inquisiteur fut érigé en 1530, lors de l'arrivée des tribunaux civils de l'Ordre de St Jean, juste après celle des Chevaliers à Malte. Bien que ses occupants successifs aient de nombreuses fois modifié la structure du bâtiment, le Palais de l'Inquisiteur reste une merveille architecturale, représentative de l'Histoire morcelée et du patrimoine européen des îles.



Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert pour l'aéroport en milieu d'après-midi.

Envol vers Bruxelles avec la compagnie régulière Air Malta.

Arrivée à Bruxelles en soirée.

**- FIN DE VOTRE SEJOUR -**

## VOTRE HOTEL REPRIS DANS LE PROGRAMME :

### 1926 Hotel & Spa \*

Situé à quelques pas de la plage et à 5 minutes à pied du terminal de ferry de la Valette, le 1926 Hotel & Spa est la meilleure option pour séjourner à Malte.

Conçues pour allier confort et technologie, toutes les chambres sont dotées de climatisation, télévision à écran plat et d'une tablette. Les salles de bains sont privatives pourvues d'une douche à effet pluie.

Le restaurant offre des copieux petit-déjeuners aux produits frais de saison et des superbes dîners aux saveurs méditerranéens.

L'hôtel se compose également d'un espace bien-être intérieur comprenant une piscine chauffée, une sauna et un hammam.



# Le Prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

## **PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 15/07/2022) :**

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.450 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **440 €**

## **PRIX NORMAL (RESERVATION A PARTIR DU 16/07/2022) :**

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.595 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **440 €**

### Ce prix comprend :

- ✍ Les vols internationaux A/R avec la compagnie aérienne régulière Air Malta.
- ✍ Le transport et les transferts en bus confort.
- ✍ L'hébergement dans l'hôtel 5\* mentionné au programme ou similaire.
- ✍ La pension complète à l'exception du dîner du jour 1 et le déjeuner du jour 3 au marché (libre).
- ✍ Le forfait boissons durant les repas à l'hôtel et aux restaurants locaux (1/2 eau + 1/2 vin + café ou thé).
- ✍ Les déjeuners et dîners dans des restaurants locaux choisis pour leurs qualités gastronomiques.
- ✍ Les entrées des sites et musées prévues au programme.
- ✍ Les services d'un guide parlant français.
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.
- ✍ La TVA.

### Ce prix ne comprend pas :

- ✍ Les taxes d'aéroport internationales (à ce jour +/- 70€, sous réserve de modification).
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances.
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales et/ou les compagnies aériennes avant, pendant et après le séjour.

LES PRIX SONT CALCULÉS DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 15/12/2021

## REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'une carte d'identité.  
Pour accéder au territoire maltais, il est obligatoire d'être à jour.

**ATTENTION, LA VISITE DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FAIT A PIED ET REQUIERE DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.**

# Formulaire d'inscription

# Malte et Gozo, du 18 au 25 octobre 2022

A RENVoyer CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)  
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES  
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22  
[INFO@PREFERENCE.BE](mailto:INFO@PREFERENCE.BE) | [WWW.PREFERENCE.BE](http://WWW.PREFERENCE.BE)

JE, SOUSSIGNE,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

## RESERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

### DONNEES PASSAGER N°1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE  
DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....  
N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

### DONNEES PASSAGER N°2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE  
DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....  
N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE A 1 LIT  DOUBLE A 2 LITS  DOUBLE A PARTAGER  SINGLE

### **EN OPTION : Assurance auprès de « Assurincio »**

Annulation 100% (hors covid) - prime de 4 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire  
 Je ne souhaite pas y souscrire

Multirisques covid\* (Annulation + Assistance + Bagages + Covid) – prime de 5.76% sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire  
 Je ne souhaite pas y souscrire

*\*Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX PAR PERSONNE :

**AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 JUILLET 2022 : 2.450€**

APRES LE 15/07, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.595 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 440 €

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.**

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 18 SEPTEMBRE 2022 :

PAIEMENTS:           IBAN : BE92 7440 6349 9223  
                              SWIFT/BIC : KREDBEBB  
                              RÉFÉRENCE : D.3575

*SI PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULS MASTERCARD OU VISA SONT AUTORISÉS.*

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A ..... , LE .....

SIGNATURE POUR ACCORD :

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE**

LA LOI DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2017, RÉGISSANT LE CONTRAT DE VOYAGES À FORFAIT, EST D'APPLICATION POUR LES PRÉSENTES CONDITIONS PARTICULIÈRE DE VENTE. DANS LE PRÉSENT TEXTE, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. EST APPELÉ « L'ORGANISATEUR » ET LE CLIENT EST APPELÉ « VOYAGEUR ».

### **1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR**

LES OFFRES DE VOYAGES DE L'ORGANISATEUR SONT RÉDIGÉES DE BONNE FOI EN FONCTION DES DONNÉES DISPONIBLES LORS DE LA RÉDACTION. L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE CORRIGER LES ERREURS MATÉRIELLES MANIFESTES DANS LES INFORMATIONS FOURNIES. IL Y A ACCEPTATION EXPLICITE PAR LES PARTIES POUR SPÉCIFIER QUE LES INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES AVANT LA CONCLUSION DU CONTRAT. LES INFORMATIONS DONNÉES PAR TÉLÉPHONE PAR LES PRÉPOSÉS DE L'ORGANISATEUR SONT TOUJOURS DONNÉES SOUS RÉSERVE.

### **2. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

À L'ACCEPTATION PAR LE VOYAGEUR DU CONTRAT DE VOYAGE, UN ACOMPTE DE MINIMUM 30% DU PRIX DU VOYAGE TOTAL SERA DEMANDÉ AU VOYAGEUR. EN FONCTION DU MONTANT ET/OU DE LA NATURE DU VOYAGE, UN SECOND ACOMPTE POURRA ÊTRE DEMANDÉ PAR L'ORGANISATEUR. LE SOLDE SERA PAYABLE AU PLUS TARD 30 JOURS AVANT LE DÉPART DU VOYAGE. LES DOCUMENTS DE VOYAGE NE SERONT DÉLIVRÉS QU'APRÈS RÈGLEMENT DU SOLDE DU PRIX TOTAL DU VOYAGE.

### **3. RÉSILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR**

LE VOYAGEUR PEUT RÉSILIER LE CONTRAT DE VOYAGE À TOUT MOMENT AVANT LE DÉBUT DU VOYAGE À FORFAIT SOUS RÉSERVE DE PAYER À L'ORGANISATEUR DES FRAIS DE RÉSILIATION FIXÉS FORFAITAIREMENT COMME SUIT :

JUSQU'À 90 JOURS AVANT LE DÉPART : 30 % DU PRIX TOTAL DU VOYAGE  
DE 89 À 60 JOURS AVANT LE DÉPART : 50 % DU PRIX TOTAL DU VOYAGE  
DE 59 À 31 JOURS AVANT LE DÉPART : 75 % DU PRIX TOTAL DU VOYAGE  
DE 30 À 0 JOURS AVANT LE DÉPART : LE PRIX TOTAL DU VOYAGE

L'ANNONCE DE CETTE RÉSILIATION PAR LE VOYAGEUR DOIT PARVENIR À L'ORGANISATEUR PAR LETTRE RECOMMANDÉE OU PAR EMAIL ET PREND EFFET LE JOUR MÊME OU LE PREMIER JOUR OUVRABLE SUIVANT LA DATE DE L'ANNONCE, COMPTE TENU DES HORAIRES DE BUREAU DE L'ORGANISATEUR (DU LUNDI AU VENDREDI, JOURS FÉRIÉS EXCLUS) EN CE QUI CONCERNE LA DÉTERMINATION DE DATE DE RÉSILIATION.

LORSQUE LE VOYAGE A DÉBUTÉ, IL N'Y A PLUS AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE. TOUT VOYAGE INTERROMPU OU ABRÉGÉ POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, NE DONNE LIEU À AUCUN REMBOURSEMENT.

### **4. RÉSILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR**

L'ORGANISATEUR DE VOYAGE PEUT RÉSILIER LE CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SI LE NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES POUR LE VOYAGE À FORFAIT EST INFÉRIEUR AU NOMBRE INDIQUÉ DANS LE CONTRAT. DANS CE CAS, L'ORGANISATEUR SE DOIT DE NOTIFIER LA RÉSILIATION DU CONTRAT AU VOYAGEUR, AU PLUS TARD VINGT JOURS AVANT LE DÉBUT DU VOYAGE À FORFAIT D'UNE DURÉE DE PLUS DE SIX JOURS OU DANS LE DÉLAI DE SEPT JOURS AVANT LE DÉBUT DU VOYAGE À FORFAIT D'UNE DURÉE DE DEUX À SIX JOURS.

### **5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR**

L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'EFFECTUER DES MODIFICATIONS MINEURES AU CONTRAT DE VOYAGE DANS LES LIMITES FIXÉES DANS L'ARTICLE 24 AL. 2 ET 3 DE LA DITE LOI. CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 19 À 23 DE LA LOI RELATIVE À LA VENTE DE VOYAGES À FORFAIT PUBLIÉE LE 1/12/2017, L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER À LA HAUSSE OU À LA BAISSÉ LES PRIX DU CONTRAT, APRÈS SA CONCLUSION ET DANS LES MODALITÉS PRÉVUES PAR LADITE LOI.

EN CE QUI CONCERNE DES MODIFICATIONS SIGNIFICATIVES APPORTÉES PAR L'ORGANISATEUR, LE VOYAGEUR PEUT SE RÉFÉRER AU FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B DES CONTRATS DE VOYAGE À FORFAIT POUR LES MODALITÉS ÉVENTUELLES, ART N1 DES ANNEXES DE LADITE LOI (DOCUMENT À DISPOSITION DU VOYAGEUR).

LIC CAT A 1652

### **6. CÉSSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR À UN TIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA CÉSSION DU CONTRAT DE VOYAGEUR PAR LE VOYAGEUR À UN TIERS, LE VOYAGEUR PEUT SE RÉFÉRER AU FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B DES CONTRATS DE VOYAGE À FORFAIT POUR LES MODALITÉS ÉVENTUELLES, ART N1 DES ANNEXES DE LADITE LOI (DOCUMENT À DISPOSITION DU VOYAGEUR).

### **7. CARNET DE VOYAGE**

CE DOCUMENT FINAL AVANT LE DÉPART DU VOYAGE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU CONTRAT DE VOYAGE. IL CONTIENT LES DERNIÈRES MISES-À-JOUR DES INFORMATIONS DU VOYAGE SAUF INFORMATIONS COMMUNIQUÉES EN TOUTE DERNIÈRE MINUTE PROVENANT D'UNE SOURCE EXTÉRIEURE À L'ORGANISATEUR.

DANS CE CARNET FIGURERONT LE NOM ET LE N° DE TÉLÉPHONE DU RESPONSABLE AUQUEL LE VOYAGEUR SE RÉFÉRERA EN CAS DE PROBLÈME ET/OU DE NONCONFORMITÉ. LE VOYAGEUR SERA TENU D'ACCEPTER QUE L'ORDRE DANS LEQUEL SE DÉROULERONT LES VISITES PEUT CHANGER PAR RAPPORT AU TEXTE DU CARNET SELON LE CONSEIL AVISÉ DU GUIDE, AU COURANT DES CIRCONSTANCES LOCALES L'EXIGEANT ÉVENTUELLEMENT.

EN CE QUI CONCERNE L'HÉBERGEMENT AU COURS DES CIRCUITS ORGANISÉS, SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CHAMBRES SONT RÉSERVÉES EN CATÉGORIE STANDARD DANS LES HÔTELS MENTIONNÉS OU SIMILAIRES. L'ORGANISATEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE D'ÉVENTUELS INCONVÉNIENTS RENCONTRÉS CONCERNANT LA CHAMBRE OU INHÉRENTS À LA GESTION HÔTELIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT CHOISI.

L'ORGANISATEUR OU SON DÉLÉGUÉ VEILLERONT TOUTEFOIS TOUJOURS À TRANSMETTRE LES DEMANDES SPÉCIFIQUES AU PRÉALABLE ET À SOLUTIONNER LES PROBLÈMES ÉVENTUELLEMENT RENCONTRÉS LORS DU SÉJOUR.

### **8. DOCUMENTS DE VOYAGE**

LE VOYAGEUR DOIT, AU DÉPART DU VOYAGE, ÊTRE EN POSSESSION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LE VOYAGE : PASSEPORT EN ÉTAT DE VALIDITÉ, CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ, VISA, CARTE DE VACCINATION SI NÉCESSAIRE. L'ORGANISATEUR NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE CETTE SORT DE MANQUEMENT ÉVENTUEL.

### **9. HORAIRES DE VOLS ET SIÈGES DANS L'AVION**

LES HORAIRES DE VOLS SONT COMMUNIQUÉS SOUS RÉSERVE DE CHANGEMENT PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE OPÉRANT. L'ORGANISATEUR, RECEVANT DU VOYAGEUR LA DEMANDE DE PRÉ-RÉSERVATION DE PLACE SPÉCIFIQUE DANS L'AVION, NE PEUT LA GARANTIR FORMELLEMENT. LA PLUPART DES COMPAGNIES AÉRIENNES NE CONFIRMENT JAMAIS LA PRÉ-RÉSERVATION DE SIÈGES DANS L'AVION ET SE RÉSERVENT LE DROIT DE MODIFIER TOUTE PRÉ-RÉSERVATION DE SIÈGES À TOUT MOMENT ET SANS PRÉAVIS.

### **10. CONSCIENCE DES RISQUES**

LE VOYAGEUR PARTICIPANT À UN VOYAGE DE GROUPE DOIT ÊTRE CONSCIENT, EN FONCTION DES INFORMATIONS FOURNIES PAR L'ORGANISATEUR, QU'UN CIRCUIT PEUT COMPORTER CERTAINS DANGERS DUS AU HASARD MAIS AUSSI AUX MODES DE DÉPLACEMENT, À LA NATURE IMPRÉVISIBLE, AU RELIEF ESCARPÉ OU À L'ISOLEMENT DE CERTAINES CONTRÉES, AUX MALADIES TROPICALES, AU CLIMAT CHANGEANT ETC. SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT EXHAUSTIVE. LE VOYAGEUR A L'OBLIGATION DE S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE SANTÉ DE LA DESTINATION.

### **11. PLAINTES ET LITIGES**

TOUT LITIGE PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE L'ORGANISATEUR, PAR LETTRE RECOMMANDÉE OU PAR EMAIL DANS LES 15 JOURS DU RETOUR ET NE POUVANT ÊTRE TRANCHÉ À L'AMIABLE ENTRE PARTIES, SERA SOUMIS À LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGE OU, SI C'EST LA VOLONTÉ DU VOYAGEUR, SOUMIS AU TRIBUNAL COMPÉTENT DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE BRUXELLES DE RÔLE LINGUISTIQUE FRANÇAIS.

### **12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITÉ FINANCIÈRE**

L'ORGANISATEUR A SOUSCRIT UNE ASSURANCE COUVRANT SES CLIENTS CONTRE SA PROPRE INSOLVABILITÉ FINANCIÈRE AUPRÈS DU FONDS DE GARANTIE VOYAGES :



**ASSURÉ CONTRE L'INSOLVABILITÉ FINANCIÈRE  
PAR LE FONDS DE GARANTIE VOYAGES, AV. DE LA MÉTROLOGIE, 8  
B1130 BRUXELLES - TÉL. +32 (0)2/240 68 00 FAX +32 (0)2/240  
68 08 - WWW.FGV.BE**